



COMPTE - RENDU DE SEANCE

COMMUNE DE JEU-LES-BOIS **CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2017**

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11

Nombre de Conseillers en exercices : 9

Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 8

Le 20 mars deux mille dix-sept à dix-neuf heures les membres du Conseil Municipal de la commune de JEU-LES-BOIS se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, le 10 mars 2017

Etaient présents : BREUILLAUD Jacques, VERRET Pierre, LELONG Annabelle, VERITÉ Claire, André STROUPPE, BARBAUD Thierry, FRESNEDA Virginie, BOUQUET Christian,

Absent excusé : REGINAUD Benoît

Secrétaire de séance : BOUQUET Christian,

Approbation du compte-rendu de la séance du 20 février 2017

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 février 2017 est approuvé à l'unanimité par les membres présents

L'ordre du jour de la séance :

- 1- Demande de subvention FAR
- 2- Fonds de concours 2015
- 3- Fonds de concours 2016
- 4- Fonds de concours 2017
- 5- Délibération pour procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de voies communales
- 6- Vente de bois à la Moranderie
- 7- Questions diverses

08 – DEMANDE DE SUBVENTION FAR

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de demande de subvention FAR 2017 pour les travaux d'aménagements de voirie et sur divers bâtiments communaux. Il propose le financement de ces travaux comme suit :

DEPENSE			RECETTE		
NATURE DES DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	NATURE	Montant	
Coussins Berlinois Ralentisseurs	7 031.00 €	8 437.20 €	Amendes de police (aménagement voirie)	7 538.00 €	40%
	11 814.00 €	14 176.80 €	FAR voirie 2017	4 230.00 €	22.44%
Portes Salle des fêtes + bar	3 819.00 €	4 582.80 €	FAR bâtiments 2017	4 540.00 €	66.57%
Porte atelier	3 001.00 €	3 601.20 €			
			Fonds propres	9 357.00 €	
TOTAL	25 665.00 €	30 798.00 €		25 665.00 €	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le plan de financement et sollicite une subvention du Fonds d'Actions Rurales 2017.

09 – FONDS DE CONCOURS 2015

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les travaux qui ont été réalisés au stade de Football ainsi que l'achat d'un chapiteau. Il propose que ces travaux soient financés par le Fonds de Concours 2015.

ENTREPRISE	NATURE DES DEPENSES	MONTANT HT	MONTANT TTC
Didier BAILLY	Trottoirs stade	2 420.00 €	2 904.00 €
SARL LABAYE	Création place handicapée	1 700.00 €	2 040.00 €
Antoine REALE	Mission architecte auvent	2 000.00 €	2 400.00 €
MARTIN ENTREPRISE	Travaux de maçonnerie	5 495.87 €	6 595.04 €
MARTIN ENTREPRISE	Travaux de maçonnerie	3 587.50 €	4 305.00 €
GAUGRY	Couverture auvent	8 965.25 €	10 758.30 €
	TOTAL	28 164.56 €	33 797.47 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité les travaux effectués et autorise la Maire à signer la convention pour le versement du fonds de concours 2015 d'un montant de 13 333.00 €.

10 – FONDS DE CONCOURS 2016

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les travaux de voirie qui ont été réalisés au hameau de Vasson ainsi que les travaux en cours du parking rue de l'Observatoire. Il propose que ces travaux soient financés par le Fonds de Concours 2016.

ENTREPRISE	NATURE DES DEPENSES	MONTANT HT	MONTANT TTC
SETEC	VRD	18 640.45 €	22 368.54 €
SARL LABAYE	Parking rue de l'Observatoire	29 839.00 €	35 806.80 €
	TOTAL	48 479.45 €	58 175.34 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité les travaux effectués et en cours et autorise le Maire à signer la convention pour le versement du fonds de concours 2016 d'un montant de 13 333.00 €.

11 – FONDS DE CONCOURS 2017

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de solliciter auprès de la Châteauroux Métropole une subvention – Fonds de Concours 2017- pour divers travaux de voirie et sur les bâtiments communaux.

Il approuve le plan de financement suivant et autorise le Maire à signer la convention pour le versement du fonds de concours 2017 d'un montant de 15 555.00 €

TRAVAUX	DEPENSES HT	DEPENSES TTC	RECETTES
Voirie communale	17 133.50 €	20 560.20 €	
Plan commune	1 650.00 €	1 980.00 €	
Travaux bâtiments	2 997.50 €	3 597.00 €	
Voirie Opterre	16 216.00 €	19 459.20 €	
Fonds de concours 2017			15 555.00 €
Fonds propres			22 442.00 €
TOTAL	37 997.00 €	45 596.40 €	37 997.00 €

12 – DELIBERATION POUR PROCEDER A L'ENQUÊTE PUBLIQUE PREALABLE A L'ALIENATION DE VOIES COMMUNALES

Le Maire fait part au Conseil Municipal :

- Monsieur LUNEAU propriétaire au Domaine des Allauderie souhaite acheter une partie de la Voie Communale N°13 desservant sa propriété. En effet de nombreux véhicules s'engagent sur cette voie sans issue et sont obligés de faire demi-tour dans sa cour. Une partie de cette voie est goudronnée et l'autre partie est en chemin de terre.
- Monsieur MERAUD propriétaire au Domaine de la Moranderie souhaite acheter le chemin Communal N°1 desservant sa propriété. Ce chemin est uniquement emprunté par l'ONF et Monsieur MERAUD.
- L'ONF qui exploite les bois propose d'acheter le chemin Communal N°2 au domaine de la Moranderie.

VU le Code la voirie routière et notamment l'article L141-3

CONSIDERANT que les biens communaux VC N°13 et CR N°1 sont uniquement à l'usage des propriétaires desservant leurs fermes et que le bien communal CR N°2 est un chemin enclavé

CONSIDERANT que ces biens ne sont plus à l'usage direct du public dans la mesure où ces voies sont sans issues

CONSIDERANT que les délibérations concernant le déclassement sont dispensées d'enquête publique préalable sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide de lancer l'enquête préalable au déclassement des biens sis Domaine des Allauderies une partie de la VC N°13, Domaine de la Moranderie CR N°1 et CR N°2 du domaine public communal.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

13 – VENTE DE BOIS A LA MORANDERIE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de vendre le bois qui se situe sur le chemin N°2 à la Moranderie. Il indique qu'une estimation du prix de vente pourra être demandée à l'ONF. Un exploitant serait intéressé pour l'acheter.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Autorise le Maire à demander une estimation du prix de vente du bois à l'ONF
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente.

Questions diverses

- Le devis du logiciel sur la gestion du cimetière d'un montant de 2 039.52 € TTC est mis en attente.
- Le Maire invite le Conseil Municipal à prendre connaissance du dossier du parc Eolien sur les communes de Bouesse et Buxières d'Aillac

Informations

- Compte-rendu du Conseil d'école du 2 mars 2017
- Compte rendu de la visite de l'école par le CHSCT départemental

Le secrétaire de séance,
Christian BOUQUET

Le Maire,
Jacques BREUILLAUD

Les Conseillers